



NBAP | AUNB

New Brunswick Association of Planners
Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick

Who are we planning for?

The New Brunswick Association of Planners stands in solidarity with communities of colour, indigenous communities, and all marginalized communities. We recognize the reality of systemic discrimination that has led to structural inequality that continues to have an impact on communities today. We must confront the history of our profession – discriminatory zoning, environmental racism, gentrification and urban renewal, the placement of infrastructure that disrupts communities, and the creation of public spaces that favour the privileged and harm the disadvantaged. In light of this history we must ask ourselves, *“Who are we planning for?”*

The core foundation of the Planning profession is to practice in a manner that respects the diversity, needs, values, and aspirations of all. As planners, we play a vital role in shaping policy decisions through our recommendations to local councils and advisory committees. We also help determine what voices are elevated during public participation processes. As we continue to evolve as a profession and as a society, we must strive towards a more equitable future by developing communities that are inclusive to all.

The New Brunswick Association of Planners is committed to the following actions to advocate for social equity and provide education opportunities to members of the profession:

- Direct the Continuous Professional Learning Committee to create learning opportunities for members that focus on social equity and inclusion, with an emphasis on indigenous communities in New Brunswick
- Direct the Promotion and Advocacy Committee to seek partnerships with educational institutions including local schools and regional university Planning programs in order to elevate the awareness of Planning equity issues within curriculums
- Create an annual scholarship for New Brunswick students studying Planning, with a focus on attracting students from diverse backgrounds including indigenous students and students of colour
- Continue to advocate that a social equity lens be included within the core professional competencies as part of the national Professional Standards Committee

All members should incorporate a social equity viewpoint into their daily professional practice and are encouraged to contact the Executive if they are in search of educational resources.



NBAP | AUNB

New Brunswick Association of Planners
Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick

Pour qui travaillons- nous?

L'Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick est solidaire des communautés de couleur, des communautés autochtones et de toutes les communautés marginalisées. Nous reconnaissons la réalité de la discrimination systémique qui a mené à une inégalité structurelle qui continue d'avoir des répercussions sur les collectivités aujourd'hui. Nous devons faire face à l'histoire de notre profession – le zonage discriminatoire, le racisme environnemental, la gentrification et le renouvellement urbain, le placement d'infrastructures qui perturbent les collectivités et la création d'espaces publics qui favorisent les privilégiés et nuisent aux défavorisés. À la lumière de cette histoire, nous devons nous demander : « *Pour qui travaillons-nous?* »

Le fondement de la profession d'urbanisme est d'avoir une pratique qui respecte la diversité, les besoins, les valeurs et les aspirations de tous. En tant qu'urbanistes, nous jouons un rôle essentiel dans la prise de décisions stratégiques grâce à nos recommandations aux conseils locaux et aux comités consultatifs. Nous aidons également à déterminer quelles voix sont entendues pendant les processus de participation du public. À mesure que nous continuons d'évoluer en tant que profession et en tant que société, nous devons tendre vers un avenir plus équitable en développant des collectivités inclusives pour tous.

L'Association des urbanistes du Nouveau-Brunswick s'engage à prendre les mesures suivantes pour promouvoir l'équité sociale et offrir des possibilités de formation aux membres de la profession :

- Demander au Comité de formation professionnel continu de créer des occasions d'apprentissage pour les membres qui sont axées sur l'équité sociale et l'inclusion, en mettant l'accent sur les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick.
- Demander au Comité de promotion et de plaidoyer d'établir des partenariats avec les établissements d'enseignement, y compris les écoles locales et les programmes d'urbanisme des universités régionales, afin de mieux faire connaître les questions d'équité en matière d'urbanisme dans les programmes d'études.
- Créer une bourse d'études annuelle pour les étudiants en urbanisme du Nouveau-Brunswick, en vue d'attirer des étudiants de divers milieux, y compris des étudiants autochtones et des étudiants de couleur.
- Continuer de préconiser l'inclusion d'une optique d'équité sociale dans les compétences professionnelles de base au sein du Comité national des normes professionnelles.

Tous les membres doivent intégrer un point de vue d'équité sociale dans leur pratique professionnelle quotidienne et sont encouragés à communiquer avec le Comité exécutif s'ils sont à la recherche de ressources éducatives.